



Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université
Jeudi 5 mars 2015, 16h15, auditoire 410, Amphimax, Dorigny

Présidence : Mme Carine Carvalho, Présidente

Direction : M. Dominique Arlettaz, Recteur
M. Benoît Frund, Vice-recteur
Mme Franciska Krings, Vice-rectrice
M. Jacques Lanarès, Vice-recteur
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire général

Doyens : M. François Bussy, Doyen FGSE
Mme Béatrice Desvergne, Doyenne FBM
M. Fabien Ohl, Doyen SSP
M. Jörg Stolz, Doyen FTSR

Membres présents :

Mme Apolline Thromas, Mme Aline Hostettler, Mme Emmanuelle Jacquat, M. Nicolas Turtschi, Mme Sandra Félix, Mme Clémence Demay, Mme Anastassia Forquenot de la Fortelle, Mme Kornelia Imesch Oeschlin, M. Boris Vejdovsky, Mme Patrizia Ponti, M. Thierry Schiffmann, M. Marc Schilliger, M. Antoine Chollet, M. Jonas Schnyder, Mme Juliana de Araujo Leite Dias, M. John Antonakis, M. Alessandro Villa, Mme Sara Cavalli, M. Jean-Luc Epard, Mme Céline Rozenblat, Mme Elsa Girard, M. Lazare Benaroyo, Mme Isabelle Decosterd, M. Niko Geldner, M. Alexandre Roulin, M. Omayya Dudin, Mme Natalie Neubert, M. Paul Majcherczyk, M. Amaury Daele

Excusés :

Mme Danielle Chaperon, Vice-rectrice
Mme Bettina Kahil, Doyenne Droit Sciences criminelles
M. François Rosset, Doyen Lettres
M. Thomas von Ungern-Sternberg, Doyen HEC

M. Raphaël Rousseleau, Mme Véronique Boillet, M. Jean-Loup Chappelet, Mme Ute Heidmann, Mme Laura Bernardi, Mme Christiane Moro, M. Pascal Roman, M. Goette Lorenz, M. Maxime Desmarais-Tremblay, M. Benjamin Rudaz, M. Godefroy du Marais

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue du Bureau
2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2014
3. Communications du Bureau



4. Communications de la Direction
5. Communications des Commissions
6. Etat des travaux de la Commission de sélection du prochain recteur
7. *Elections*
8. Divers et interpellations

1. Accueil et bienvenue du Bureau

La Présidente Carine Carvalho souhaite la bienvenue aux membres à la première séance de l'année 2015 et annonce que le quorum étant atteint le Conseil peut délibérer, c'est un fait important parce qu'il y a deux résolutions à voter aujourd'hui. Elle informe le Conseil qu'elle a une proposition de rajout à l'ordre du jour, le point «7. Elections».

Elle remercie les membres du bureau, et notamment Mme Céline Rozenblat, vice-présidente, pour l'organisation de la dernière séance pendant son absence.

2. Formalités

- **Désignation des scrutateurs**

M. Omayya Dudin (CI-FBM) et M. Nicolas Turtschi (CI-FDCA).

- **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour avec son adjonction est adopté à l'unanimité.

- **Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2014**

Pas de remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications du Bureau

- Deux places vacantes, une à la Commission de Gestion et Finances et une au Conseil de Discipline. Pour le Conseil de Discipline, il manque un membre du corps intermédiaire et pour la Commission de Gestion, il manque un membre pour le corps étudiant. La présidente propose d'élire ces deux personnes, si des candidat·e·s se présenteraient lors de cette séance, sachant que pour les étudiant·e·s le groupe va être complètement renouvelé lors du prochain semestre.
- Des élections des représentant·e·s étudiant·e·s au Conseil de l'UNIL : Le mandat actuellement en cours des membres estudiantins du Conseil de l'Université s'étend du 1er août 2013 au 31 juillet 2015. Selon le règlement, les élections sont organisées par la Direction. La Direction a invité les facultés à préparer les élections de leurs représentants. L'élection a lieu séparément pour chaque faculté. Le résultat sera publié au plus tard le 29 mai 2015.

4. Communications de la Direction

La présidente passe la parole au Recteur Dominique Arlettaz pour les communications de la Direction. Il annonce quatre communications :

1. La 1^{ère} communication, concerne l'intégration de l'Unité d'enseignement et de recherche en Tourisme de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, situé à Sion, au sein de l'Université de Lausanne. L'intégration est maintenant complètement réalisée. Les étudiantes et étudiants de master en Tourisme sont devenus des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne au début du semestre d'automne dernier. Le personnel de

l'Institut a été intégré au sein du personnel de l'Université de Lausanne au 1^{er} janvier 2015. L'intégration a eu lieu au sein de la Faculté de Géosciences et de l'Environnement dans l'Institut de Géographie et Durabilité.

2. L'Université de Lausanne est impliquée dans deux pôles de recherches nationaux : LIVES, en Faculté des Sciences Sociales et Politiques, et SYNAPSY, en Faculté de Biologie et de Médecine. Le Fond National a décidé de reconduire le soutien à ces deux pôles pour une 2^{ème} période de 4 ans. Le financement octroyé correspond à 100% de la demande formulée.
3. Le Conseil d'Etat a accepté de transmettre au Grand Conseil la demande de crédit pour l'extension de l'Unithèque. C'est une très bonne nouvelle pour l'Université, dont le souhait est d'agrandir le bâtiment afin de répondre aux besoins de la Bibliothèque Cantonale Universitaire, en particulier pour les salles de travail pour les étudiantes et les étudiants. Il est aussi prévu d'agrandir les surfaces de restaurations.
4. Il y a quelques années déjà, nous avons initié l'intégration des collaboratrices et des collaborateurs de l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer à la FBM. Cette opération arrive maintenant à la fin de sa première phase. Des négociations importantes sont encore en cours, l'Institut Ludwig ayant décidé de concentrer ses activités sur trois sites, dont deux sont déjà décidés (Oxford et San Diego). Il reste donc une décision à venir et Lausanne est bien placée. Les négociations devraient se terminer dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

5. Communications des Commissions

Pas de communications de la part de la Commission des finances et de gestion, ni de la Commission législative. Par contre, nous avons une communication de la part du groupe de travail sur le Règlement général des études.

La présidente passe la parole au président du groupe RGE, M. Thierry Schiffmann, pour l'état des travaux.

M. Schiffmann explique qu'ils ont terminé la première étape d'étude des thématiques qui leur ont été soumises au questionnement. Ils ont défini les objectifs et sont maintenant dans une phase plus concrète de rédaction des modifications d'articles du RGE à proposer. Le groupe de travail va rencontrer les Facultés pour discuter de ces propositions. Le groupe soumettra sa proposition lors de la prochaine séance du Conseil de l'Université.

6. Etat des travaux de la Commission de désignation du prochain recteur

La présidente passe la parole au président de la Commission, M. Boris Vejdovsky, pour l'état des travaux de la commission.

M. Vejdovsky explique que la Commission se réunit sur un rythme hebdomadaire depuis son élection en novembre 2014. La Commission a suivi la procédure prévue, c'est-à-dire, en commençant par les consultations. Elle a rencontré l'actuelle Direction, y compris le Recteur, pour parler des enjeux de cette transition qui s'annonce. Elle a également rencontré les doyennes et doyens des différentes facultés, les représentants du corps intermédiaire et des étudiant·e·s, ainsi que la COPERS. Enfin, elle a également consulté les autorités politiques, en particulier Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.

La Commission a travaillé dans un huis clos complet. L'annonce pour le poste de rectrice ou recteur est parue à travers les canaux électroniques et va apparaître ces prochains jours par voie de presse également.

Mme Carvalho demande si la Commission a défini les critères de sélection.

M. Vejdovsky dit qu'ils cherchent la femme ou l'homme parfait. Toutes les personnes consultées ont insisté sur le besoin et l'espoir que l'Université puisse continuer sur l'élan favorable lancé par la Direction actuelle. La personne recherchée sera d'abord quelqu'un qui aura une profonde compréhension du monde académique suisse et de la place de l'Université dans le monde. Il s'agit de trouver une personnalité capable de fonctionner avec l'ensemble de l'Université, avec ces composantes extrêmement diverses, notamment sur le plan économique et sur le plan de la recherche. Nous cherchons une personne ayant une vision pour l'avenir pour notre Université, mais aussi une connaissance profonde du fonctionnement de l'Université dans son contexte politique, économique et académique.

M. Chollet demande quel est le calendrier. Qu'est-il prévu entre le délai de candidature (fixé au 3 mai) et la séance extraordinaire du Conseil du 11 juin ? Est-ce que des auditions publiques sont prévues ? Et à quel moment les membres du Conseil auront la liste des candidatures retenues ?

M. Vejdovsky précise que pendant ce laps de temps la Commission établira une liste de candidats qu'elle présentera au Conseil. Les membres pourront se prononcer sur cette liste lors de la séance extraordinaire.

Mme Girard (Etudiante-FGSE) demande qui a le droit de vote. Est-ce seulement les membres du Conseil de l'UNIL ou des personnes externes peuvent aussi voter ?

Mme Carvalho rappelle que seulement les membres du Conseil de l'Université peuvent voter. Elle rappelle la procédure : la Commission de désignation présélectionne les candidatures et les présentent au Conseil de l'UNIL pour validation. Mais c'est le Conseil d'Etat qui nomme la rectrice ou le recteur.

7. Election

1. Commission des Finances et de Gestion : M. Marc Schilliger étudiant en Lettres se porte candidat. Il est élu à l'unanimité. La présidente rappelle que la Commission doit se prononcer sur le budget et sur les comptes de l'Université, pose des questions à la Direction sur la gestion de l'Institution pendant l'année.
2. Conseil de discipline : M. Nicolas Turtschi se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

8. Divers et interpellations

Deux propositions de résolution sont traitées.

1. Résolution proposée par le corps étudiant sur l'initiative populaire de l'UNES sur les bourses d'étude. Clémence Demay décrit la proposition. Le peuple suisse va se prononcer en juin sur les bourses d'études en Suisse. Les initiants dénoncent des inégalités cantonales. C'est la raison pour laquelle les étudiantes et étudiants invitent les membres du Conseil à soutenir leur résolution. La présidente rappelle que le Conseil de l'Université peut adopter des résolutions défendant son point de vue sur des questions internes et externes à l'Université. M. Chollet apporte son soutien à cette proposition et rappelle que notre université a beaucoup d'étudiant·e-s venant d'autres cantons. La résolution est votée et acceptée à 29 voix pour et une abstention.
2. Résolution proposée par Antoine Chollet (membre CI-SSP) sur la rédaction des requêtes FNS pour les chercheur·e-s en sciences politiques. Antoine Chollet décrit la proposition. Un débat a lieu, dont voici quelques prises de position :

M. Antonakis demande l'avis de la Direction. M. Arlettaz dit que la Direction ne peut pas se prononcer sur les choix du FNS.

M. Antonakis ne soutient pas la résolution. Il est d'avis que l'utilisation de l'anglais permet un meilleur rayonnement d'une discipline.

M. Vejdovsky trouve dommage que le Fonds National oblige les chercheurs à soumettre les projets en anglais. Selon lui, le plurilinguisme et la diversité sont des choses à défendre.

M. Geldner est contre cette résolution : l'utilisation de l'anglais permet au FNS de recruter des experts internationaux de grande qualité.

Mme Demay soutient la résolution. Pour elle, le plurilinguisme en Suisse est à défendre, surtout dans certaines disciplines où le sens des mots a une grande importance.

Sur le recrutement d'experts internationaux, M. Chollet affirme que l'espace universitaire francophone et germanophone sont suffisamment grand en Sciences Politiques. Il se pose également la question de l'universalité : l'utilisation d'une langue autre appauvrit la réflexion.

M. Roulin dit qu'on ne rend pas service aux étudiants parce qu'après ils auront besoin de l'anglais. Mme Girard précise que la résolution ne vise pas les étudiantes et étudiants, mais les chercheuses et chercheurs en Sciences Politiques.

La résolution est acceptée par 18 voix pour, 4 contre et 5 abstentions.

Les résolutions acceptées feront l'objet d'une communication sur les actualités en ligne du site web de l'Université. La présidente demande si les membres souhaitent déposer d'autres interpellations.

- M. Schnyder (Etudiant-SSP) interpelle la Direction sur le sondage adressé aux utilisateurs de la cafétéria de Géopolis à propos de l'installation d'une chaîne de café (notamment Starbucks). M. Frund précise qu'il s'agissait d'une initiative du restaurateur qui a été rejetée et abandonnée.
- M. Schnyder interroge ensuite la Direction sur l'existence d'une affiche, vraisemblablement issue d'une association d' alumni, invitant à une soirée festive et contenant le logo de l'UNIL. L'affiche n'étant pas conforme aux missions de l'institution, l'utilisation du logo est abusive. M. de Perrot confirme l'utilisation abusive du logo et précise que la Direction investigate et que les affiches seront retirées des murs. M. Arlettaz rappelle que les associations ont été informées des directives.

Prochaines séances : Jeudi 21 mai 2015
Jeudi 11 juin 2015 (séance extraordinaire)

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 17h24.

Procès-verbal : Juliana de Araujo Leite Dias (membre du Bureau du Conseil de l'UNIL)

19 mai 2015